



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

-----

Toulouse, le 8 décembre 2021

**Le préfet coordonnateur du massif des Pyrénées a réuni le  
« Groupe pastoralisme et ours », en présence du préfet délégué à l'ours**

Étienne GUYOT, préfet de la région Occitania, préfet coordonnateur du massif des Pyrénées et du Plan national d'actions ours brun, a réuni, ce mercredi 8 décembre 2021, les membres du groupe pastoralisme. Près de 90 personnes ont participé en présentiel ou en visio-conférence, dans le respect des conditions sanitaires en vigueur.

**Un bilan de la saison d'estive a été réalisé.**

En 2021, l'État a financé la protection des troupeaux pyrénéens pour 2,1 M€ (appelant 1,3 M€ de crédits européens), soutenant ainsi l'effort des éleveurs pour faire évoluer les pratiques pastorales en présence d'ours et déployer des mesures de protection dans tout le massif, notamment en Ariège dans les estives les plus prédatées. En complément, l'Office français de la biodiversité (OFB), a renforcé son équipe pour intervenir de nuit et éviter les prédatations (pratique d'effarouchement dans le cas de troupeaux protégés ayant déjà été attaqués).

Ces actions contribuent certainement à la baisse des prédatations observée ces deux dernières années.

**Cette réunion a été l'occasion de présenter le préfet délégué à l'ours.**

Jean-Yves CHIARO, nommé le 19 novembre dernier, comme préfet délégué auprès d'Étienne GUYOT, préfet coordonnateur du massif des Pyrénées, en charge des sujets "ours", a pu se présenter auprès de l'ensemble des acteurs du groupe représentatif des élus, éleveurs, associations, avant d'aller à la rencontre des acteurs.

Le préfet délégué a rappelé les contours de sa mission : renforcer le dialogue entre tous les acteurs et appuyer les préfets de département dans l'action qu'ils mènent au plus près des territoires.

*« Je me suis déjà rapproché des préfets de départements et des services en charge du dossier. Je vais désormais rencontrer les élus, les acteurs professionnels et les associations, afin de proposer des actions concrètes qui répondront aux enjeux de l'activité pastorale dans les Pyrénées, ainsi qu'aux enjeux de préservation de la biodiversité. » (J-Y CHIARO)*

**Étienne GUYOT a réaffirmé sa volonté de poursuivre, avec tous les acteurs, la recherche de solutions et leur concrétisation sur le terrain.**

Les élus, les acteurs du pastoralisme, ainsi que les acteurs de l'environnement, du tourisme et de la montagne ont pu faire remonter leurs propositions d'action pour 2022. Les questions de l'évolution du protocole ours à problème, de protection, de couverture numérique et d'investissements dans les cabanes de bergers pour améliorer les conditions de travail ont fait l'objet d'échanges et de partage. Le projet de Life a été replacé comme un des outils mobilisable pour décliner cette feuille de route pour répondre aux enjeux liés à la présence de l'ours dans les Pyrénées et au développement de l'agropastoralisme.

*« La volonté de l'État est de renforcer la feuille de route "pastoralisme et ours" en 2022. Cette réunion a permis de proposer la généralisation de certaines expérimentations en cours et d'identifier de nouvelles pistes d'actions, en particulier sur le gardiennage des troupeaux la nuit, les chiens de protection et le protocole ours à problème. Pour avancer concrètement, le préfet délégué poursuivra les rencontres dans les différents départements des Pyrénées, afin d'élaborer une synthèse qui sera présentée aux ministères pour une action renforcée de l'État, en concertation avec les acteurs. » (E. GUYOT)*